

DÉCISION du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2023 - 034

OBJET : Modification de la composition de la commission intercommunale Finances

L'An deux mille vingt-trois, le 1^{er} juin à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la CCPA, avenue François Mitterrand, à la suite de la convocation faite le 26 mai par Monsieur le Président.

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Jean Claude MICHELOU (Axat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Eric ASTIER (Corbieres), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Claire THENARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espérasa), Rose-Marie DAROT (Espérasa), Elvire ANDREWS (Espérasa), Dominique BRUCHET (Gincla), Yves ANIORT (Granes), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Yves HUGUET (Le Bousquet), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (Saint Benoit), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Philippe PARRAUD (Axat) à Jean Claude MICHELOU (Axat), Evelyne GARROS (Chalabre) à Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), François LACROIX (Espezel) à Francis SAVY (Mazuby), Didier PARIS (Fontanes de Sault) à Anthony CHANAUD (Val du Faby), Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) à Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens) et Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers) à Bruno CARBONNEL (Chalabre)

Excusés : Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Claude PELOFI (Comus), Daniel CALVI (Ginols), Lydie MUNIER (Joucou), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Jacques MANDRAU (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette) et Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers)

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Julie LE MORVAN (Espérasa), Olivier FROMILHAGUE (Espérasa), Gaël SAN MARTIN (Espérasa), Eric COUE (Espérasa), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Honoré GERVAIS (Le Clat), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Serge MOUNIÉ

Nombre de conseillers en exercice : 84

Présents : 47

Votants : 53

Excusés : 13

Absents : 18

Dans sa séance du 30 juillet 2020, le conseil communautaire a procédé à la désignation des membres des commissions intercommunales (DC 2020-078).

Lors du conseil du 13 avril 2023, Mme Evelyne GARROS (Chalabre) s'est étonnée de ne pas être informée des travaux de la commission Finances alors qu'elle pensait en être membre.

Il résulte de la lecture de la délibération DC 2020-078 qu'elle n'est pas désignée au sein de cette commission.

Il est proposé de rectifier cette situation en nommant Mme Evelyne GARROS, membre de la commission intercommunale Finances, en lieu et place de Michel CRESTIA (Belcaire) décédé.

Le Conseil,

Vu la délibération DC 2020-077 en date du 30 juillet 2020 portant sur la création de commissions intercommunales

Vu la délibération DC 2020-078 en date du 30 juillet 2020 portant sur la composition de commissions intercommunales

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de désigner au sein de la commission Finances Evelyne GARROS (Chalabre) en lieu et place de Michel CRESTIA (Belcaire) décédé ;**
- **APPOUVE la nouvelle composition de la commission Finances :**
Francis Savy (Mazuby), Jacques Galy (Lapradelle Puilaurens), Alfred Vismara (Cailla), Anthony Chanaud (Val du Faby), Christian Soula (Espéaza), Elvire Andrews (Espéaza), Jacques Mamet (Chalabre), Yves Aniert (Granes), Serge Mounié (Artigues), Daniel Calvi (Ginols), Gaston Tribillac (Escouloubre), Michel Crestia (Belcaire), JC Gauvrit (Treiziers), Denis Maltat (Saint Julia de Bec), Louis Siré (St Just et Le Bézu), Michèle Lafilay (Axat), Dominique Leclerc (Axat), Aurélie Carbonnel (Belvianes et Cvirac), Marielle Anstett (Belvianes et Cvirac), Madeleine PUJOL (Puivert) et Michelle Moulard (Saint Jean de Paracol).

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 1^{er} juin 2023

*Transmis au représentant de l'Etat,
le 07.06.2023
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le 07.06.2023*

